

## Débuter les études de droit tardivement : mal perçu ?

Par **Uthallo**, le 15/06/2023 à 05:28

Bonjour,

Il n'est jamais trop tard pour faire des études de droit et ce, peu importe l'âge mais est-ce que le fait de reprendre ses études tardivement peut être considéré comme un désavantage et/ou être mal perçu, notamment lorsqu'on souhaite postuler auprès de grands cabinets d'avocats (Gide, Bredin Prat, Fidal, etc.), dans le domaine du droit des affaires, que ce soit pour un stage de M2, en tant qu'élève-avocat ou avocat ?

Plus globalement, est-ce que le facteur de l'âge peut influencer négativement le processus de recrutement ainsi que la rémunération des stagiaires (M2 ou élève-avocat) ? N'est-il pas préférable de privilégier un étudiant qui a suivi une voie "linéaire" dès l'âge de 18 ans ?

Lors des candidatures pour les masters, notamment ceux proposés par les universités parisiennes (le plus près de chez moi) telles que Paris Saclay, Sorbonne ou Assas, est-ce que l'âge peut également constituer un désavantage malgré un bon dossier... ?

J'ai actuellement 22 ans et je débiterai ma première année de droit en septembre. Si tout se déroule comme prévu, j'obtiendrai mon M2 quelques mois avant mes 27 ans. En ce qui concerne le CAPA, je l'obtiendrai à l'âge de 29 ans...

Je vous remercie d'avance pour vos retours. ?

Par **Isidore Beautrelet**, le 15/06/2023 à 12:49

Bonjour

[quote]

J'ai actuellement 22 ans et je débiterai ma première année de droit en septembre. Si tout se déroule comme prévu, j'obtiendrai mon M2 quelques mois avant mes 27 ans. En ce qui concerne le CAPA, je l'obtiendrai à l'âge de 29 ans...

[/quote]

Moi-même je suis docteur en droit et je vais m'inscrire à l'école d'avocat l'année prochaine alors que j'ai 30 ans.

Je ne pense pas que ce soit un frein.  
On est encore jeune bon sang ?

Par **vongola**, le **20/06/2023** à **01:11**

Hello, pour le coup c'est ma situation. J'ai eu mon M2 à 26 ans et après une année sabbatique, je prépare le CRFPA. Donc si je l'ai du premier coup, je terminerai la formation l'année de mes 29 ans.

Honnêtement mon âge n'a jamais été un sujet de discussion que ça soit en stage ou même à la fac; parce que sincèrement tout le monde s'en fou. Mais si ça peut vous rassurer pendant mes années de master j'étais loin d'être le plus âgé, une de mes camarades a fêté ses 28 ans en M2 et une autre ses 32 ans. En licence j'ai même côtoyé des personnes en reconversions professionnelles.

Après honnêtement les "grands cabinets" ne m'ont jamais attirés, mais j'ai fait des stages dans les directions juridiques de grandes entreprises: VEOLIA, Décathlon et quelques cabinets de taille moyenne et vraiment à aucun moment on m'a demandé mon âge. Pour ce qui est de la rémunération là encore l'âge ne joue pas, on vous paiera au lance pierre comme tous les autres stagiaires.

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/06/2023** à **07:40**

Bonjour

Un grand merci à Vongola pour son témoignage !

Par **Fersi**, le **21/06/2023** à **16:28**

Bonjour,

Je suis moi-même une personne ayant bientôt l'âge de 31 ans, tout en ayant candidaté en master en étant en situation de handicap.

Vous voyez bien qu'il y a une diversité de profils d'étudiants, à la sortie de l'université ou de l'école des avocats.

Le tout est d'avoir un projet professionnel bien défini et cohérent.

Bien respectueusement à vous.

Monsieur Fersi Mehdi.